

<b>CRPE niveau BAC + 3</b>	<b>Epreuve orale d'entretien</b> <b>Epanouissement de l'élève</b>
	Fiche-résumé
<b>P</b>	<b>PREAMBULE DES PROGRAMMES EVAR/EVARS</b>

### Préambule des programmes EVAR/EVARS

Entre en vigueur à la rentrée 2025.

#### I. Principes, valeurs, finalités

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, collèges et lycées à raison **d'au moins 3 séances par an** et par niveau. L'éducation à la sexualité créée par la loi du 4 juillet 2001 se déploie de la maternelle au lycée. **Trois champs de connaissances et de compétences : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social. Elle s'inscrit dans le parcours santé : pouvoir d'agir, habitudes favorables à la santé et au bien-être.**

Elle est mise en œuvre obligatoirement dans **le public et le privé sous contrat**. Elle se fonde sur les **principes et valeurs de la République dont l'accès de tous à l'éducation et la laïcité.**

**Objectifs et démarches** : elle permet l'apprentissage du respect de l'intimité corporelle et psychique, tient compte du rythme de croissance, de développement, des différences et singularités :

- **Egalité de considération et de dignité (hommes-femmes).**
- **Lutte contre les discriminations (sexe, identité de genre, orientation sexuelle).**
- **Principe de consentement, prévention des violences sexistes et sexuelles.**
- **Repérage de l'inceste.**
- **Culture commune de l'égalité et du respect.**

#### Relations respectueuses, développement de compétences psychosociales :

**Trois questions approfondies en continu** : comment se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ; comment rencontrer les autres, construire des relations respectueuses avec eux et s'y épanouir ; comment trouver sa place dans la société, y être libre et responsable. Examen de documents, œuvres.

**Ajustement à l'âge et la maturité des élèves** : éducation à la vie affective et relationnelle (école élémentaire) et à la sexualité (collège-lycée).

**A l'école maternelle et élémentaire, développement de l'enfant, relations sociales, comprendre les transformations de leur corps et celui des autres, respect de l'intimité et des droits, citoyenneté éclairée.**

La sexualité demande un degré de maturité. Il faut donc respecter le rythme de développement, les élèves à BEP. L'éducation à la sexualité associe un programme de sensibilisation, savoirs et réflexion mis en œuvre de manière interdisciplinaire dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés. Coresponsabilité avec les personnels éducatifs, sociaux, de santé.

Les PE conçoivent la mise en œuvre avec le soutien du directeur. **L'éducation à la sexualité est inscrite au projet d'école.** Des partenaires extérieurs peuvent être associés (compétences reconnues, agréées), avec respect. Respect du code de l'éducation (neutralité, laïcité, liberté). Des consultations individuelles sont possibles pour les élèves qui en ont besoin, par les personnels sociaux et de santé de l'EN.

#### II. Organisation et mise en œuvre

Le programme repose sur **3 principes** : unité, progressivité, complémentarité, et **3 axes** :

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps.
- Rencontrer les autres et construire des relations avec eux et s'y épanouir.
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.



<b>CRPE niveau BAC + 3</b>	<b>Epreuve orale d'entretien</b> <b>Epanouissement de l'élève</b>
	Fiche-résumé
<b>P</b>	<b>PREAMBULE DES PROGRAMMES EVAR/EVARS</b>

### Préambule des programmes EVAR/EVARS

**Les contenus des séances sont progressifs et adaptés à l'âge et à la maturité des élèves :** les objectifs d'apprentissage sont différenciés pour tenir compte du niveau de maturité, de connaissance des élèves. Les notions et compétences sont reprises pour permettre des approfondissements ou changements de perspective, (construction spiralaire des savoirs et des savoir-faire, adaptée à l'âge des élèves). L'éducation à la sexualité est mise en œuvre, pour chaque niveau, au travers d'au moins trois séances annuelles spécifiques obligatoires, et lors d'apprentissages dans les autres enseignements (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés). Les ressources d'accompagnement publiées sur Éduscol constituent des prolongements et compléments aux 3 séances spécifiques obligatoires. Chaque séance a des contenus didactiques et pédagogiques qui permettent, à travers la mise en œuvre de démarches et activités, l'acquisition de notions et compétences. Les modalités didactiques et pédagogiques sont sous la responsabilité des équipes pédagogiques, qui les ajustent aux situations et besoins particuliers. Le programme est articulé avec le parcours éducatif de santé et d'autres dispositifs comme le programme de lutte contre le harcèlement à l'école.

**Mise en œuvre des séances spécifiques obligatoires :** le 1<sup>er</sup> degré intègre ce programme dans une organisation qui lui est propre. Les séances permettent à chaque élève de s'exprimer, de poser des questions et d'écouter les autres. La programmation et l'organisation de temps ou de séances (contenus, créneaux mobilisés, articulations interdisciplinaires, intervenants, etc.) sont préparées par les personnels responsables des séances spécifiques et présentées en conseils des maîtres et de cycles pour le 1<sup>er</sup> degré. Les notions et compétences associées sont travaillées de façon équilibrée dans les séances spécifiques et dans les contenus disciplinaires qui s'y prêtent. Les parents d'élèves sont informés des objectifs d'apprentissage annuels de cette éducation.

**La place des compétences psychosociales dans le cadre des séances d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité :** les compétences psychosociales (CPS) constituent une des composantes du programme. Elles regroupent des compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent d'améliorer les relations à soi et aux autres. Les compétences spécifiques à acquérir sont précisées dans les tableaux suivants, et leur formulation tient toujours compte du contexte et des exigences proprement scolaires.

**Parcours de l'élève :** l'éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire) et à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (collège et lycée) se déploie de manière progressive de la maternelle au lycée. Pour chaque niveau, les trois axes du programme sont explorés à travers des objectifs d'apprentissage déclinés en notions et compétences.

Des propositions de démarches et d'activités pour les séances spécifiques d'éducation à la sexualité y sont associées. Elles constituent des propositions ouvertes et non prescriptives qu'il convient de compléter et d'ajuster en fonction du contexte et des besoins repérés ou exprimés des élèves. Sans être obligatoire, la coanimation, avec les personnels de santé et sociaux, est à privilégier pour ces séances spécifiques.

**Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle :** elle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité filles/garçons. L'ensemble des activités et apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir les conditions élémentaires du respect de soi et des autres. Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect et de leur permettre de prendre

<b>CRPE niveau BAC + 3</b>	<b>Epreuve orale d'entretien</b> <b>Epanouissement de l'élève</b>
	Fiche-résumé
<b>P</b>	<b>PREAMBULE DES PROGRAMMES EVAR/EVARS</b>

### Préambule des programmes EVAR/EVARS

progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales. Pour mettre en œuvre le programme, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener. Une coanimation des séances est possible avec un autre membre de l'équipe éducative. Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

**Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école élémentaire :** le travail prend appui sur les acquis du cycle 1 : découverte du corps et des principales émotions, la compréhension et le respect de l'intimité corporelle, la découverte des règles et des principes de la vie en groupe et en société. Les enseignants des cycles 2 et 3 (le cas échéant en coanimation avec les personnels sociaux et de santé de l'EN), apportent aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent différents types de familles. Les professeurs et personnels en charge des séances veillent à l'utilisation d'un vocabulaire précis, scientifique. À partir du cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender les changements qu'ils constatent et éprouvent concernant leur corps et celui des autres. Cette éducation poursuit un objectif de prévention, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle vise à doter les élèves de compétences et connaissances qui leur permettent de vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, responsable, respectueuse et épanouissante.

#### **Ecole maternelle, objectifs d'apprentissage**

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Avant 4 ans	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité filles/garçons et la liberté d'être soi-même.
A partir de 4 ans	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à elle.	Vivre l'égalité filles/garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
A partir de 5 ans	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir ressemblances et différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.

#### **Ecole élémentaire, objectifs d'apprentissage**

	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	Connaître ses droits.
CM1	Connaître les changements de son corps.	Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.
CM2	Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

**Référence officielle :** BO n°6 du 6 février 2025